

Conseil communal

Décisions prises le 17 septembre

1. Acceptation du préavis 50/2020 concernant la révision du Règlement sur le tarif des émoluments du contrôle des habitants.
2. Acceptation du préavis 55/2020 concernant les comptes de l'exercice 2019, décidant :
 - de donner décharge à la Municipalité de sa gestion financière pour l'année 2019
 - d'accepter les comptes de la Bourse communale de Genolier pour l'exercice 2019, tels que présentés.
3. Acceptation du préavis 56/2020 concernant le rapport de gestion de la Municipalité, année 2019, décidant :
 - d'adopter le rapport de gestion 2019, tel que présenté.
 - de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour 2019.
4. Acceptation du préavis 58/2020 concernant l'arrêté communal d'imposition pour l'année 2021, décidant :
 - de maintenir le taux d'imposition sur le revenu et la fortune des Personnes Physiques, ainsi que sur le bénéfice et le capital des Personnes Morales à 55 cts
 - de laisser les autres impôts inchangés.
5. Acceptation d'une motion concernant la mise en place d'une ligne de bus Nyon-Genolier-Gland.
6. Acceptation d'un postulat concernant l'extension des heures d'ouverture de la déchèterie.

L'eau du lac !

Restrictions d'eau : pas de favoritisme ! Si la Pépinière de Genolier a arrosé cet été ses plantations, c'est avec de l'eau du lac non traitée et non du Montant. Elle arrive de Nyon, via le Syndicat d'arrosage (SANE).

Poste Mobile de la Gendarmerie

A la gare du NStCM le mercredi matin du 14 octobre



Tél. 079 808 50 18

Gym filles recherche une monitrice

Pour les mardis de 17h30 à 19h, à Genolier.

Jeux et exercices gymniques et rythmiques pour des filles de 7 à 10 ans.

Formation souhaitée J+S ou équivalent, entrée en fonction, à discuter.

Si vous êtes intéressée, n'hésitez pas à nous contacter : Groupe de Gymnastique Féminine Jane O'Neil Thole
Tél 079 225 03 11
gymgenolier@bluewin.ch



NUMERO 6

Octobre 2020

Moins de pollution lumineuse

De nouvelles horloges ont été posées en vue d'éteindre l'éclairage public du dimanche au vendredi entre minuit 30 et 5h ; et de 1h30 à 5h30 dans la nuit de samedi à dimanche. Le but est de diminuer la pollution lumineuse et de faire aussi des économies d'énergie.



Naissances :

Bienvenue à :

Teo Espasandin
né le 31 juillet

Nino Balmer
né le 30 août

Municipalité 2021

Changements en vue !



Au cours de la dernière séance du Conseil communal, Mme Florence Sage, Syndique et M. Georges Richard, vice-Syndic, ont annoncé qu'ils ne se représenteront pas lors des prochaines élections communales.

Après 22 ans à la Municipalité, dont 10 ans comme Syndique pour Mme Sage, et 15 ans à la Municipalité pour M. Richard, malgré leur motivation intacte, l'un et l'autre pensent qu'il est temps de passer la main.

Parmi les trois autres membres du collège municipal, M. André Darmon se représentera, alors que MM. Gérald Girardet et Jean Zucchello prendront leur décision prochainement.

* * * *

Elections communales 2021 : une séance d'information publique aura lieu le 2 novembre à 20h à la salle communale ; les informations suivront.

Bois de Chênes Ferme-château primée

Deux jolis cadeaux pour fêter le premier anniversaire de sa rénovation ; c'est ce à quoi a eu droit la ferme-château du Bois-de-Chênes le 5 septembre. Deux prix sont venus couronner les travaux de la réhabilitation de ce bâtiment.



L'une des récompenses vient d'Europa Nostra, une fédération européenne des organisations du patrimoine. L'institution salue l'utilisation de matériaux locaux, de panneaux solaires et d'une technique naturelle de recyclage de l'eau par lombricompostage.

Le deuxième prix provient, quant à lui, de la section vaudoise de Patrimoine Suisse. La Distinction a été décernée à la Fondation du Bois de Chênes pour ce projet, qui illustre selon l'organisation, que « patrimoine bâti, biodiversité et normes énergétiques peuvent se conjuguer de manière harmonieuse ».

Bois-énergie

La chaleur de nos forêts, bon pour le climat et pour notre économie locale.

- Pour CHF 100.- investis dans le bois énergie CHF 95.- restent en Suisse.
- Les plaquettes forestières fournissent une énergie renouvelable neutre en CO2 et locale.
- 1m³ de bois utilisé dans un chauffage c'est 260 litres de mazout économisés.

Dans notre commune, c'est Genolier CàD SA qui produit de la chaleur pour alimenter via son chauffage à distance 8 bâtiments publics et 29 privés, et bientôt 6 de plus. Genolier CàD, c'est 815 tonnes de plaquettes forestières brûlées /2'614'000 kWh consommés et 650 tonnes de CO2 économisés.



Région
de Nyon

Prix à l'innovation

L'appel à candidature est lancé. Chaque année la Région de Nyon alloue un montant de CHF 50'000.- pour récompenser des projets d'activités économiques innovantes et qui contribuent à l'économie locale.

Quel que soit le secteur : des sciences de la vie et environnement, de l'industrie de précision ou des technologies de l'information et de communication, tourisme, sport ou encore cleantech, la Région de Nyon souhaite encourager les entreprises, associations, artisans ou créateurs. Le délai de candidatures est fixé au 31 octobre 2020.

Toutes les informations sur www.regiondenyon.ch/prix-innovation

Déchèterie

Rappel ! Depuis le 30 mai, la déchèterie de la Caisserie est ouverte le samedi matin à 10 heures à la place de 10h30. Bienvenue à l'heure... et non en avance pour la sécurité et éviter une amende !

Contrôles radar

Résultats des contrôles radar sur la commune de Genolier, au mois d'août : Route de Duillier : 203 véhicules contrôlés dont 1 dénoncé.

Route de Trélex : 467 véhicules contrôlés dont 18 dénoncés.

Fit & Strong Kids

Dans le cadre de l'association du GGF : cours de crosstraining pour enfants de 7 à 11 ans, tous les samedis matins de 9h à 10h.

L'idée ? Se pousser à sortir gentiment de sa zone de confort, transpirer, se renforcer, prendre confiance et progresser, le tout dans la bonne humeur ! Cardio de fond, fractionné et renforcement musculaire, stretching, méditation courte et affirmations positives en fin de séance.

*Info : Solène Delille
Roudaut, 076 251 86 96
sdelille.coaching@gmail.com*



Nouveau Préfet du district de Nyon

Le Conseil d'État a désigné le nouveau Préfet du district de Nyon en la personne d'Olivier Fargeon. Il a succédé à Jean-Pierre Dériaz qui a fait valoir son droit à la retraite. La préfecture de Nyon est administrée par Chantal Turin, qui officie à 100% et Olivier Fargeon, engagé au taux de 50%.



Agé de 53 ans, Olivier Fargeon a mené sa carrière au sein de CFF Immobilier, dans le domaine de la gestion immobilière et du management de grands centres de transports en Suisse romande. En parallèle à son activité professionnelle, M. Fargeon a occupé la fonction de municipal, responsable du service Infrastructures et Environnement de la commune de Gland, de 2006 à 2016, après avoir siégé au Conseil communal entre 2001 et 2006. Ses très bonnes connaissances des institutions et son aptitude à fédérer ses interlocuteurs lui permettront d'être un relais efficace entre le Conseil d'Etat et les communes. M. Fargeon est entré en fonction le 1^{er} juillet 2020. Nous lui adressons tous nos vœux de succès dans sa nouvelle fonction.

Bibliothèque Matulu

La bibliothèque est située dans le collège du Montant à Genolier. C'est une petite structure de proximité reposant sur le travail de bénévoles. Elle offre un choix de 3000 livres pour tous les âges, dès 2 ans. Ouverte tous les mardis après-midi (15h30-17h) et les samedis matins (10h-12h) pendant les périodes scolaires. Deux animations de lecture sont programmées au deuxième semestre 2020

Informations : Mme C. Francescato Tél. 022 366 48 71